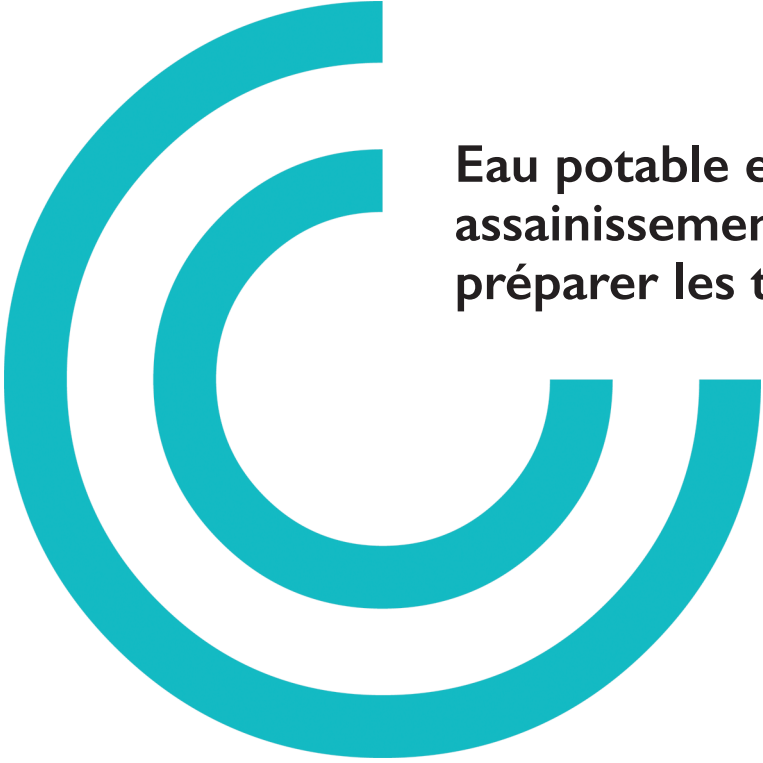

RENDEZ-VOUS
AdCF - SUEZ

MARDI 14 MARS
9h-16h30

LE BEFFROI
2, place Emile Cresp
92120 **Montrouge**

PROGRAMME

COLLOQUE ENVIRONNEMENT



**Eau potable et
assainissement :
préparer les transferts**



D'ici le 1^{er} janvier 2020, la distribution d'eau potable et l'assainissement seront opérés à l'échelle intercommunale. En confiant ces compétences aux communautés, la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe) engage une transformation en profondeur de la gestion de l'eau en France. La rationalisation du paysage des autorités gestionnaires, au nombre de 35 000 aujourd'hui, doit concourir à une mutualisation de leurs moyens et une meilleure lisibilité du service. A terme, elle a pour objectif l'accroissement de la qualité de la ressource, du service et des infrastructures pour le bénéfice de l'utilisateur.

Quelles seront les conséquences de la loi NOTRe sur les services publics locaux de l'eau ? Comment anticiper et préparer au mieux ces transferts ? Comment opérer les arbitrages nécessaires en matière de gestion et de financement du service ? Mais surtout, pour quel service et pour quelle politique de l'eau sur son territoire, à l'heure où la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi) impose d'avoir une vision sur le grand cycle de l'eau ?

Cette journée a pour ambition de nourrir la réflexion des acteurs territoriaux, de leur donner des clefs de compréhension de la réforme et de les aider à préparer la prise des compétences.

9h ACCUEIL CAFÉ

9h30 OUVERTURE

10h15-11h30 TABLE-RONDE 1 : QUELS IMPACTS DU TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT SUR LES ACTEURS PUBLICS LOCAUX ?

- **Odile Begorre-Maire**, *vice-présidente, communauté de communes du Bassin de Pompey*
- **Patricia Blanc**, *directrice, agence de l'eau Seine Normandie*
- **François Mitteault**, *directeur de l'eau et de la biodiversité, Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer*
- **Jean-Claude Weiss**, *président, communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine*

11h30 - 13h TABLE-RONDE 2 : QUEL SERVICE PUBLIC DE L'EAU DEMAIN ?

- **Dominique Braye**, *médiateur de l'eau*
- **Bertrand Camus**, *directeur général adjoint Eau Europe, directeur général Eau France, Suez*
- **Véronique Frantz**, *vice-présidente, Grand Sénonais*
- **Mireille Pernot**, *vice-présidente, Nantes Métropole*
- **Christophe Perrod**, *président, Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE), directeur général des services techniques, Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDF)*
- *Un représentant de l'UFC Que Choisir*

Animation de la matinée par :

- **Sylvie Le Calvez**, *journaliste, directrice de l'Acteur rural*

13h - 14h BUFFET sur place

14h - 16h30 TROIS ATELIERS SIMULTANÉS

Atelier 1 : gérer les services d'eau et d'assainissement

Organisé en partenariat avec le cabinet Espelia

La loi NOTRe engage une réorganisation territoriale inédite des services d'eau potable et d'assainissement. Les territoires devront se préparer

afin de ne pas subir ces regroupements, mais au contraire d'en constituer des opportunités afin de bâtir de nouveaux projets de services, au service d'une politique intégrée de l'eau. De nombreuses questions se posent aux élus : quelle implantation territoriale pour les services ; comment conduire le changement auprès des agents (statut, missions, besoins) ; comment penser le mode de gestion (gérer la multiplicité des contrats et des échéances, les opportunités de renégociation, structurer une nouvelle régie) ; comment définir le projet de territoire de la collectivité ?

A travers des retours d'expérience, cet atelier illustrera des bonnes pratiques afin de faire du bouleversement des services une réelle opportunité pour redéfinir des services d'eau potable et d'assainissement de qualité au service du projet de territoire.

- Nicolas Crinquant, *directeur environnement*, et Guillaume Mattersdorf, *directeur eau et milieux aquatiques, cabinet Espelia*
- Bruno Maurin, *vice-président eau potable et assainissement*, et Yoann Château, *directeur eau et assainissement, Laval agglo*
- Jérôme Toccanier, *directeur environnement, communauté de communes du Genevois*

Atelier 2 : financer les services d'eau et d'assainissement

Organisé en partenariat avec le cabinet Calia Conseil

Les modalités de financement des services publics d'eau potable et d'assainissement ne consistent pas dans la simple application de règles d'équilibre des budgets pour permettre tant l'exploitation que la gestion patrimoniale. Elles sont la traduction du projet politique, la résultante des arbitrages pris par les élus, et ce d'autant plus dans le cadre des processus de transfert de compétences, qui conduisent à construire service communautaire à partir de situation souvent très disparates. Aussi, afin de déterminer les modalités de financement du futur service communautaire, il s'agit d'appréhender les caractéristiques et fonctionnement des maîtrises d'ouvrage actuelles et d'identifier les marges de manoeuvre envisageables.

A travers la présentation des fondamentaux du financement du petit cycle de l'eau ainsi que des retours d'expérience, cet atelier proposera des clés de compréhension et des guides pour penser la

question du financement et du prix de l'eau dans les territoires.

- Stéphane Baudry, *manager associé*, et Chloé Jaillard, *directrice de mission, associée, Calia Conseil*
- deux retours d'expériences de communautés

Atelier 3 : entretenir et renouveler son patrimoine

Organisé en partenariat avec l'ASTEE

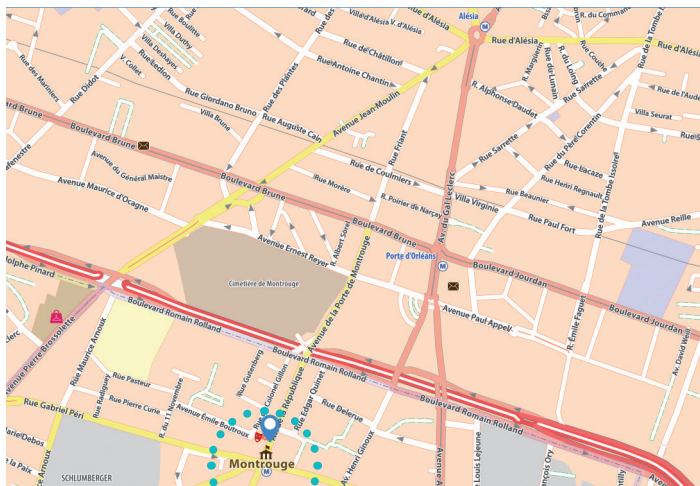
L'exercice des compétences eau potable et assainissement à l'échelle communautaire a notamment été motivé par une perspective de mutualisation des moyens pour une meilleure gestion du patrimoine matériel. Celle-ci constitue une composante fondamentale des services, car elle est la garantie d'un service de qualité et d'un prix de l'eau durable. Comment profiter du transfert pour construire sa stratégie de gestion patrimoniale ? Comment aborder la gestion des immobilisations et l'analyse des coûts ? Quels outils et méthodes existent afin de consolider connaissance patrimoniale et renouvellement intelligent des infrastructures ?

Animé par des membres des groupes de travail (GT) chartes qualité des réseaux, gestion patrimoniale eau potable, assainissement et gestion des immobilisations / analyse des coûts de l'ASTEE, cet atelier pédagogique proposera une approche croisée technique, économique et financière de la gestion du patrimoine dans le cadre du transfert et de l'exercice des compétences. Il mettra également en valeur différents outils (guides et chartes) proposés par l'ASTEE pour accompagner les collectivités.

- Didier Moers, *groupe de travail chartes qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement, responsable services techniques, Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise (SIARP)*
- Kevin Nirsimloo, *groupe de travail gestion patrimoniale eau et assainissement, responsable du développement Ile-de-France-Normandie, G2C ingénierie*
- Véronique Sinagra, *groupe de travail gestion des immobilisations/analyse des coûts, ingénieur laboratoire, Eau de Paris*
- Régis Taisne, *groupe de travail gestion des immobilisations/analyse des coûts, adjoint chef du département du cycle de l'eau, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)*

Le beffroi de Montrouge

2 place Emile Cresp, 92120 Montrouge



EN MÉTRO

Mairie de Montrouge

Ligne 4 (au pied du bâtiment, sortie 3, place Emile Cresp Le Beffroi)

- Direct depuis les gares Montparnasse, de l'Est et du Nord

- Depuis la gare de Lyon, lignes 6 (direction Étoile) et 4 (direction Montrouge)
- Depuis la gare Saint-Lazare, lignes 13 (direction Châtillon) et 4 (direction Montrouge)

EN VOITURE

Le boulevard périphérique, avec accès aux autoroutes, est à 200 m.

PARKING

Un parking public de 300 places sous la place

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

journée eau et assainissement - mardi 14 mars 2017

MME / M. PRÉNOM : NOM :

FONCTION :

ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉL : PORTABLE :

E-MAIL PARTICIPANT(E) :

E-MAIL ASSISTANT(E) :

→ participera à la **journée eau et environnement 14 mars 2017** **OUI** **NON**

→ participera au **buffet** **OUI** **NON**

→ participera à l'un des trois ateliers suivants **1** **2** **3**

La participation à cette journée est de 140 euros ttc par personne pour les communautés non-adhérentes ou les organismes non partenaires de l'AdCF.
Règlement à adresser à l'AdCF, 22 rue Joubert, 75009 Paris

→ **EN SAVOIR PLUS** : a.pretre@adcf.asso.fr

→ **S'INSCRIRE** : a.blanchard@adcf.asso.fr

Un e-mail de confirmation sera adressé à chaque inscrit dans les meilleurs délais à réception de l'inscription.

Assemblée des Communautés de France

22, rue Joubert - 75009 Paris

T.: 01 55 04 89 00

www.adcf.org